

CR réunion téléphonique du 5 mai 2020 9h – 10h

## Comité départemental Ardennes

### Comité de Pilotage spécial tests COVID

Notes – M. Olivier, complétées Dr GERBAUX

#### PRESENCES

ARS 08 (MR VILLENET – MME COLOMB – MME DUMAIN – MME DUFRENNE)  
PREFET DES ARDENNES (MR LAMONTAGNE)  
CPAM 08 (MR SUZANNE)  
CHiNA (MR MAZURE – MME LECHAT, Dr FONTAINE)  
AAPS – PTA08 (MR BIREBENT, MME FERREIRA)  
ARDENNES SANTE TRAVAIL 08 (MR RICHET)  
ML (DR DEBALLON, DR GERBAUX, DR MENGUY, DR DUMONT)  
URPS ML (MME OLIVIER)  
Ordre IDE (Mme SCHNEIDER)  
MAIRIE de GIVET + Coordinatrice santé CLS Mme GILLES  
Réseau Arduinn'âge (MME ROMAN-VIEUXMAIRE)  
GHSA (Mr FEVRE -MME BUSSY-MALGRANGE)  
Laboratoire Bio Ard'Aisne (MR DAUTREMAY – MR TELLIER – MR ROSSIGNOL)

#### INTRODUCTION PAR MONSIEUR LE PREFET

11 mai, date à partir de laquelle devons faire la preuve d'être en capacité de tester, analyser, isoler dans des volumes. Il faut que l'on soit prêt.

L'objectif de cette réunion est de passer en revue les différents aspects de ce qui a été fait, déjà organisé entre les différents acteurs.

Mr VILLENET précise que ce comité de pilotage a pour objectif de donner un état des lieux avec une vision précise, nous ne sommes pas là pour les débats.

#### ETAT DES LIEUX

##### 1. Prélèvements

Nous validons ensemble une organisation départementale et reposons sur les centres de consultations COVID et sur les drives des établissements privés et des hôpitaux.

Présentation des différents DRIVES de prélèvements :

- **Laboratoire Bio Ard'Aisne :**
  - drive au labo Carnot à partir du 11/05 de 14h à 15h
  - drive au labo de Rethel de 14h à 15 h (plage horaire qui pourra être élargi si besoin)

- **Pour le China** : Drive avec horaires adaptés en fonction du nombre de prélèvement, pour l'instant ouvert le matin
- **Centre COVID de Charleville** : pas de drive de prévu compte-tenu du fait qu'il y a déjà 2 drives sur la ville (mais maintien des prélèvements au niveau du centre COVID pendant les consultations).
- **Centre COVID de Sedan** : dans les locaux du CMP, Drive sur les mêmes horaires que le centre COVID. Les professionnels s'inscrivent via Stanpro.
- **Centre COVID Rethel** : pas de drive prévu sur le centre dans la mesure où il y a déjà le laboratoire mais les plages horaires de consultations du centre seront sans doute étendues (sera vu jeudi en fonction du recueil d'activités).
- **Centre COVID de Vouziers** : drive prévu, modalités revues en réunion cet après-midi avec l'aide du GHSA (+mairie et services de police car nécessité de mettre le drive dans la rue) - 37 inscrits (17 médecins et 20 infirmières) pour 40 plages horaires – formation prévue. Mr Villenet propose d'y inviter Mr le Préfet.
- **Centre COVID Givet** : drive voiture impossible mais drive piéton envisagé.

L'activité de consultations COVID et l'activité drive devront être différenciées car l'activité drive risque d'être plus importante.

Jeudi seront diffusées les informations à l'ensemble de la population.

Question du GHSA par rapport aux équipements : tous les équipements vont être fournis sur les centres par l'ARS et la préfecture. Besoin de Surblouse + tablier à usage unique + masques FFP2 + charlotte + gants

Question de Mme Roman Vieuxmaire sur l'équipe mobile (pour les patients dans l'incapacité de se déplacer ou EHPAD ou établissements médico sociaux) : Mr Villenet précise que pour le moment l'équipe mobile est celle de l'hôpital (car dispose déjà de ces équipes mobiles) puis dans un second temps les laboratoires ou association type Arduinn'âge. Les acteurs resteront à préciser.

## 2. Analyse

3 acteurs sur le territoire.

**Le laboratoire de China** a la capacité de réalisation depuis cette semaine mais pour cette semaine une capacité faible en fonction d'un problème d'approvisionnement (manque de réactifs). Si besoin complémentaire d'analyse, les prélèvements seront envoyés sur Lille.

1 automate en fonctionnement et 1 automate en attente d'un extracteur (délai minimum de 15 jours pour le recevoir) - Ce 2<sup>ème</sup> automate donnera une capacité supplémentaire de 100 tests par jour.

Mr le PREFET demande à ce que ce délai de livraison soit confirmé à l'ARS au plus vite.

**Le laboratoire vétérinaire du conseil départemental** : absent

**Le laboratoire Bio Ard'Aisne**

A partir du 11/05 seront en mesure de réaliser 300 tests par jour + sous-traitance possible de 100 tests supplémentaires par jour en cas d'afflux ou rupture d'approvisionnement. Les analyses seront réparties sur les 2 sites

Mr Suzanne interroge un délai supplémentaire si sous-traitance.

Mr Dautremay indique en interne J0 ou J+1, en sous-traitance J+2.

### **Correspondance Assurance Maladie/ Laboratoire pour les résultats**

Plateforme SIDES opérationnelle (logiciel paramétrée) pour Bio Ard'Aisne.

Cette correspondance est importante car le suivi et l'isolement sont conditionnés par les délais de réponse.

Actuellement CHINA résultat (venant de Reims J+0 ou Lille J+1) sont communiqué immédiatement au service hospitalier (restitution de l'information dans la journée).

Pour ce qui est des drives, restitution des résultats également dans la journée (appel des patients jusque 21h). Les résultats sont directement communiqués au patient.

### **3 niveaux d'intervention et articulation ville/hôpital :**

- 1<sup>ère</sup> ligne constituée par les médecins généralistes (ou centre COVID). C'est le médecin qui va prescrire le 1<sup>er</sup> test.

Lorsque celui-ci est positif, le médecin traitant va à inscrire le patient + investigation des cas contacts. Majorations prévues MIS à ce moment-là. Un outil va être partagé par les médecins et l'assurance maladie : contact COVID via amelipro.

- 2<sup>ème</sup> niveau constitué par l'Assurance Maladie : plateforme constituée d'un certain nombre d'agents (volontariat) qui auront pour rôle d'investiguer de façon plus approfondie auprès du patient COVID+ par personne qui auraient croisé ce patient (temps, distance...). Le consentement du patient est recueilli pour que ces personnes en contact puissent être appelée. Les agents auront le 2<sup>nd</sup> rôle d'appeler un par un les cas contacts qui devront se faire prélever et devront se confiner (travail de persuasion).

Pour les salariés, possibilité de faire un arrêt de travail dérogatoire.

Mr Suzanne souligne le travail de fond conduit par l'ARS avec les infirmières de l'Education Nationale en période de confinement et suggère au besoin si l'Education Nationale en est d'accord que ces personnels puissent être intégrés à la plateforme.

Mr Villenet indique que si elles ne peuvent intégrer la plateforme, elles feront au moins un retour d'expérience.

Sur la plateforme plusieurs profils ayant l'habitude de la relation humaine : infirmiers, délégués de l'Assurance Maladie, conseillers de l'Assurance Maladie, IDE de l'Education Nationale. Cette plateforme sera encadrée par le Dr COCHE secondé par le Dr Mélanie PARENT.

- 3<sup>ème</sup> niveau permettra de donner la main à l'ARS et à la Préfecture.

Sur ce niveau une interface permettra de donner l'ARS de 2 postes de travail qui permettront d'accéder à Amelipro et à contact COVID : plan de continuité et scénarii de crise. Ce niveau 3 est activé si cas groupé pour faire le lien sur un meme site (établissements médico-sociaux, établissements pénitentiers...)

### **3. Mise en isolement**

La Préfecture indique qu'une réunion est prévue demain avec l'ARS, la CPAM, la sécurité civile... pour entériner le cahier des charges par rapport à l'isolement.

Des hôtels ont été ciblés permettant l'accueil des personnes qui souhaiterait (hôtel ayant une restauration) s'isoler en dehors de leur domicile.

- 1 hôtel sur Charleville
- 1 hôtel sur Sedan
- 1 hôtel sur Vouziers (EHPAD Roland Garros non occupé)

Concernant le suivi et le retour au médecin traitant, le tuilage avec l'AAPS et Arduinn'Age devra être organisé et inscrit noir sur blanc.

#### 4. Remarques

##### Givet – Rives de Meuse :

Drive piéton va être envisagé avec les médecins libéraux aujourd'hui- lien avec la coordinatrice du CLS.

##### Charleville :

China : nécessité d'avoir les informations / mise en place équipe mobile. L'ARS va revenir vers eux.

Belair : 4 professionnels à dispo pour faire les prélèvements dans le cadre d'une équipe mobile. Ne pas oublier de prévenir les professionnels de santé libéraux pour les prévenir que résultats positifs ou cas contact.

Transmission des résultats qu'ils soient positifs ou négatifs.

Quid de la transmission des résultats aux médecins ?

Mr Suzanne indique qu'une procédure doit être calée – alerte au médecin généraliste.

Si le test est positif : Apicrypt des résultats, le labo prévient le médecin par téléphone. Si le test est négatif : Apicrypt des résultats.

A partir du moment où une personne est consultée symptomatique, le médecin traitant va commencer à investiguer de manière anticipé et inscrit sur la plateforme dès lors que le résultat au test est confirmé.

##### Sedan :

Centre de consultations : Adaptation des horaires et organisation

Ardennes santé travail : Dans l'attente d'un arrêté pour que les médecins du travail puissent pratiquer les prélèvements

Arduinn'âge : Le suivi va surtout s'opérer auprès des personnes qui souvent n'ont pas de médecin traitant.

##### Vouziers :

Forfait pour la rémunération des IDE (comme les médecins) possibles, Mr Villenet s'y engage jusqu'au 25 mai, puis à revoir après pour +/- tarif à l'acte dans un second temps.

Importance qu'il y ait du lien entre mes médecins généralistes et l'Assurance Maladie/plateforme (notamment le Dr COCHE et le Dr PARENT)

Mr Villenet précise également qu'une complémentarité est essentielle entre privé et public.

Mr Birebent évoque le groupe WhatsApp dédié COVID en complémentarité mis en place depuis plusieurs semaines (au début de la pandémie).

##### Points de discussions post réunion entre Mme COLLOMB et Dr GERBAUX :

- *Attention au secret médical, cela va être la 1ere difficulté rencontrée. Peut-être que le CDOM fasse une communication. Au niveau des Ardennes, 2 solutions envisagées : faire une ordonnance type avec recueil du consentement du patient pour la communication des résultats et voir avec l'Assurance Maladie pour que les déclarations contact COVID arrive à un service MEDICAL et non administratif de la CPAM.*

*Par ailleurs, les médecins traitants ne feront probablement pas le recueil de cas contacts lors de la 1ere consultation s'ils sont payés une fois sur 3 après les résultats du test.*

- *Sur cette même ordonnance préciser le NIR du patient (pour le laboratoire). Le patient pourra prendre RDV pour son prélèvement directement sur Stanpro et faire une photo de son ordonnance ou la donner au drive directement. Cela répond à la problématique de jeudi dernier.*

*La solution « d'ordonnance type » permettrait au médecin non à l'aise en informatique de le photocopier et de le compléter par écrit, et pour les médecins informatisés de paramétrer une ordonnance type dans leur logiciel pour un gain de temps.*

- *Nécessité de mettre à jour la fiche de recueil COVID au niveau des centre COVID pour les cas contact, qui seront transmis avec la fiche au médecin traitant à J+1 (pour lui faciliter le recueil des cas contact si besoin).*
- *Voir les modalités de suivi médical pour les patients en isolements (médecin traitant par téléconsultation ? Et avoir un retour lorsque retour à domicile)*
- *Nécessité de préciser le lien MT - mise à l'isolement, qui prévenir en cas de mise en évidence d'un patient à isoler par le médecin traitant ?*

*Tout ceci sera confirmé et mis à l'ordre du jour de la réunion Ardennes soins de proximité ce jeudi.*